



Rapport de synthèse du Directeur général^{1,2}

PILIER 1 : UN MILLIARD DE PERSONNES SUPPLÉMENTAIRES BÉNÉFICIAIRE DE LA COUVERTURE SANITAIRE UNIVERSELLE

14. Le point sur les questions examinées par le Conseil exécutif

14.1 Déclaration politique de la troisième réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles

- a) Projet de feuille de route pour la mise en œuvre, de 2023 à 2030, du Plan d'action mondial pour la lutte contre les maladies non transmissibles 2013-2030**
- b) Projet de recommandations visant à renforcer et à surveiller les mesures prises contre le diabète dans le cadre des programmes nationaux de lutte contre les maladies non transmissibles, et à définir des cibles éventuelles**
- c) Projet de stratégie mondiale sur la santé bucco-dentaire**
- d) Projet de recommandations sur la façon de renforcer la conception et la mise en œuvre de politiques, notamment en ce qui concerne la résilience des systèmes de santé et des services et infrastructures sanitaires, pour soigner les personnes vivant avec des maladies non transmissibles, et prévenir et maîtriser leurs facteurs de risque dans les situations d'urgence humanitaire**
- e) Progrès dans la mise en œuvre de la Stratégie mondiale en vue d'accélérer l'élimination du cancer du col de l'utérus en tant que problème de santé publique, et dans la réalisation des objectifs et des cibles qui lui sont associés, pour la période 2020-2030**

¹ Dans le présent document, le texte figurant sous chaque point de l'ordre du jour doit être lu en parallèle avec les rapports correspondants examinés par le Conseil exécutif à ses cent quarante-neuvième et cent cinquantième sessions, selon le cas. Les procès-verbaux de ces sessions sont disponibles (en anglais seulement) à l'adresse suivante : <http://apps.who.int/gb/or/>.

² Voir également le document A75/INF./8 reprenant une note du Secrétariat concernant les différents documents relatifs au suivi de la déclaration politique de la troisième réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles.

- f) Progrès accomplis dans la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles et la promotion de la santé mentale**
- g) Projet de plan d'action mondial intersectoriel sur l'épilepsie et d'autres troubles neurologiques à l'appui de la couverture sanitaire universelle**
- h) Projet de plan d'action (2022-2030) pour mettre en œuvre de manière efficace la Stratégie mondiale visant à réduire l'usage nocif de l'alcool en tant que priorité de santé publique**
- i) Projet de recommandations pour la prévention et la prise en charge de l'obésité à toutes les étapes de la vie, y compris les cibles éventuelles**
- j) Projet de plan de travail du mécanisme mondial de coordination pour la lutte contre les maladies non transmissibles**

À sa cent cinquantième session, le Conseil exécutif a pris note des rapports figurant dans les documents EB150/7 et EB150/7 Add.1 et a adopté la décision EB150(4) relative à la Déclaration politique de la troisième réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles.

Afin de donner suite aux demandes formulées au cours des débats,¹ le Secrétariat a légèrement révisé les annexes 1, 3, 4, 5 et 7² et a ajouté deux annexes supplémentaires, l'annexe 11,³ sur les préparatifs de la quatrième réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles en 2025, et l'annexe 12⁴ sur le plan d'accélération visant à fournir un soutien aux États Membres dans la mise en œuvre des recommandations relatives à la prévention et à la prise en charge de l'obésité à toutes les étapes de la vie.

14.2 Stratégies mondiales du secteur de la santé contre le VIH, l'hépatite virale et les infections sexuellement transmissibles

À sa cent cinquantième session, le Conseil exécutif a pris note du rapport sur les stratégies mondiales du secteur de la santé contre le VIH, l'hépatite virale et les infections sexuellement transmissibles.⁵ Il a également adopté la résolution EB150.R3, dans laquelle il a décidé que le Secrétariat continuerait à animer des consultations informelles sur le projet de stratégies mondiales du secteur de la santé contre le VIH, l'hépatite virale et les infections sexuellement transmissibles pour la période 2022-2030 préalablement à la Soixante-quinzième Assemblée mondiale de la Santé. Des informations supplémentaires sur le processus d'élaboration des stratégies, y compris les consultations informelles et les versions finales des stratégies qui en résultent dans les six langues officielles, sont disponibles en ligne.⁶

¹ Voir les procès-verbaux de la cent cinquantième session du Conseil exécutif, sixième séance, section 2, septième séance, et huitième séance, section 1 (en anglais seulement).

² Documents A75/10 Add.8, A75/10 Add.1, A75/10 Add.2, A75/10 Add.3 et A75/10 Add.4, respectivement.

³ Document A 75/10 Add.5.

⁴ Document A 75/10 Add.6.

⁵ Document EB150/8. Voir également les procès-verbaux de la cent cinquantième session du Conseil exécutif, huitième séance, section 2.

⁶ <https://www.who.int/teams/global-hiv-hepatitis-and-stis-programmes/strategies/global-health-sector-strategies/developing-ghss-2022-2030> (consulté le 5 avril 2022).

14.3 Stratégie mondiale de recherche et d'innovation pour la tuberculose

À sa cent cinquantième session, le Conseil exécutif a pris note du rapport sur la Stratégie mondiale de recherche et d'innovation pour la tuberculose.¹ Au cours des discussions, les membres du Conseil ont souligné l'impact de la pandémie de COVID-19 sur la lutte contre la tuberculose et l'importance de rétablir les services essentiels de lutte contre la maladie le plus rapidement possible. Ils ont appelé à mobiliser davantage de ressources nationales et internationales afin d'accélérer la mise en œuvre de la stratégie mondiale et de progresser plus rapidement vers les objectifs mondiaux en matière de tuberculose.

14.4 Feuille de route pour les maladies tropicales négligées 2021-2030

À sa cent cinquantième session, le Conseil exécutif a pris note du rapport sur la Feuille de route pour les maladies tropicales négligées 2021-2030.² Au cours des discussions, les membres du Conseil ont attiré l'attention sur les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur les services relatifs aux maladies tropicales négligées. Les États Membres doivent redoubler d'efforts pour rester sur la bonne voie en ce qui concerne les cibles de la Feuille de route pour les maladies tropicales négligées et faire en sorte que les services relatifs à ces maladies continuent de faire partie des soins de santé essentiels.

14.5 Programme pour la vaccination à l'horizon 2030

À sa cent cinquantième session, le Conseil exécutif a pris note du rapport sur le Programme pour la vaccination à l'horizon 2030,³ qui présentait la synthèse du projet de rapport mondial 2021 sur le Programme pour la vaccination à l'horizon 2030.⁴ Au cours des discussions, les membres du Conseil ont appelé à renforcer la collaboration entre les États Membres et les partenaires pour mettre en œuvre des stratégies nationales, régionales et mondiales visant à atténuer le ralentissement de la vaccination imputable à la pandémie de COVID-19 et à progresser à nouveau vers les objectifs d'impact du Programme de vaccination à l'horizon 2030.

14.6 Lutte anti-infectieuse

À sa cent cinquantième session, le Conseil exécutif a pris note du rapport sur la lutte anti-infectieuse.⁵ Au cours des discussions, les membres du Conseil ont souligné qu'il était important et urgent d'élaborer une stratégie mondiale de lutte anti-infectieuse afin d'accélérer les progrès dans la mise en œuvre et le suivi dans ce domaine.

¹ Document EB150/9. Voir également les procès-verbaux de la cent cinquantième session du Conseil exécutif, huitième séance, section 2 (en anglais seulement).

² Document EB150/10. Voir également les procès-verbaux de la cent cinquantième session du Conseil exécutif, huitième séance, section 2 (en anglais seulement).

³ Document EB150/11. Voir également les procès-verbaux de la cent cinquantième session du Conseil exécutif, huitième séance, section 3, et neuvième séance, section 1 (en anglais seulement).

⁴ Sustaining and advancing the Immunization Agenda 2030 during the COVID-19 pandemic: IA2030 global report 2021 (<http://www.immunizationagenda2030.org/global-report>, consulté le 14 avril 2022).

⁵ Document EB150/12. Voir également les procès-verbaux de la cent cinquantième session du Conseil exécutif, huitième séance, section 3, et neuvième séance, section 1 (en anglais seulement).

14.7 Feuille de route mondiale pour vaincre la méningite à l'horizon 2030

À sa cent cinquantième session, le Conseil exécutif a pris note du rapport sur la Feuille de route mondiale pour vaincre la méningite à l'horizon 2030.¹ Au cours des discussions, les membres du Conseil se sont dits favorables à la création d'un groupe d'appui stratégique pour faciliter la mise en œuvre de la feuille de route et ont souligné l'utilité de renforcer l'intégration de la prévention et de la prise en charge de la méningite dans les soins de santé primaires.

PILIER 2 : UN MILLIARD DE PERSONNES SUPPLÉMENTAIRES MIEUX PROTÉGÉES FACE AUX SITUATIONS D'URGENCE SANITAIRE

16. Urgences de santé publique : préparation et action

16.2 Renforcement de la préparation et de la riposte de l'OMS aux urgences sanitaires

À sa cent cinquantième session, le Conseil exécutif a pris note des rapports sur le renforcement de la préparation et de la riposte de l'OMS aux urgences sanitaires.² Il a également adopté la décision EB150(3).

16.3 Action de l'OMS dans les situations d'urgence sanitaire

À sa cent cinquantième session, le Conseil exécutif a pris note du rapport sur l'action de l'OMS dans les situations d'urgence sanitaire.³ Au cours des discussions, les membres du Conseil ont attiré l'attention sur l'importance de renforcer le Programme OMS de gestion des situations d'urgence sanitaire et le Fonds de réserve pour les situations d'urgence, et d'améliorer le financement durable du Programme ainsi que, d'une manière générale, les fonctions de l'OMS liées aux situations d'urgence.

17. Le point sur les questions examinées par le Conseil exécutif

17.1 Préparation en cas de grippe

À sa cent cinquantième session, le Conseil exécutif a pris note du rapport sur la préparation en cas de grippe.⁴ Au cours des discussions, les membres du Conseil ont prié le Secrétariat de continuer à rendre compte des tendances en matière d'échanges des virus de la grippe et de proposer des solutions pour remédier à toute perturbation dans l'échange des virus, et de fournir en outre une évaluation des conséquences pratiques, administratives et financières pour les États Membres de l'élargissement proposé du Système mondial OMS de surveillance de la grippe et de riposte.

¹ Document EB150/13. Voir également les procès-verbaux de la cent cinquantième session du Conseil exécutif, huitième séance, section 3, et neuvième séance, section 1 (en anglais seulement).

² Documents EB150/15 et EB150/16. Voir également les procès-verbaux de la cent cinquantième session du Conseil exécutif, quatrième séance, section 4, cinquième séance, et sixième séance, section 1 (en anglais seulement).

³ Document EB150/18. Voir également les procès-verbaux de la cent cinquantième session du Conseil exécutif, neuvième séance, section 2 (en anglais seulement).

⁴ Document EB150/19. Voir également les procès-verbaux de la cent cinquantième session du Conseil exécutif, neuvième séance, section 2 (en anglais seulement).

17.2 Initiative mondiale Santé pour la paix

À sa cent cinquantième session, le Conseil exécutif a pris note du rapport sur l'Initiative mondiale Santé pour la paix.¹ Il a également adopté la décision EB150(5).

PILIER 3 : UN MILLIARD DE PERSONNES SUPPLÉMENTAIRES BÉNÉFICIAIRES D'UN MEILLEUR ÉTAT DE SANTÉ ET D'UN PLUS GRAND BIEN-ÊTRE

18 Le point sur les questions examinées par le Conseil exécutif

18.1 La nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant

À sa cent cinquantième session, le Conseil exécutif a pris note du rapport sur la nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant.² Il a également adopté la décision EB150(7). Des informations supplémentaires sur l'élimination durable des troubles dus à une carence en iode sont fournies dans un document distinct.³

18.2 Cadre de mise en œuvre de l'OMS pour le troisième milliard

À sa cent cinquantième session, le Conseil exécutif a pris note du rapport sur le Cadre de mise en œuvre de l'OMS pour le troisième milliard.⁴ Au cours des discussions, les membres du Conseil ont examiné un projet de résolution relatif à la déclaration finale du Sommet des PEID sur la santé intitulé « Pour un avenir sain et résilient dans les petits États insulaires en développement », et un projet de résolution sur la promotion de la santé et le bien-être. Le Conseil a décidé que les consultations concernant les deux résolutions devraient se poursuivre au cours de la période intersessions.

- **Stratégie mondiale de l'OMS pour la sécurité sanitaire des aliments**

À sa cent cinquantième session, le Conseil exécutif a pris note du rapport sur la Stratégie mondiale de l'OMS pour la sécurité sanitaire des aliments.⁵ Il a également adopté les décisions EB150(8) et EB150(9).

¹ Document EB150/20. Voir également les procès-verbaux de la cent cinquantième session du Conseil exécutif, neuvième séance, section 2 (en anglais seulement).

² Document EB150/23. Voir également les procès-verbaux de la cent cinquantième session du Conseil exécutif, dixième séance, section 4 (en anglais seulement).

³ Document A 75/10 Add.7.

⁴ Document EB150/24. Voir également les procès-verbaux de la cent cinquantième session du Conseil exécutif, dixième séance, section 5, et onzième séance, section 1 (en anglais seulement).

⁵ Documents EB150/25 et EB150/26. Voir également les procès-verbaux de la cent cinquantième session du Conseil exécutif, dixième séance, section 5, et onzième séance, section 1 (en anglais seulement).

PILIER 4 : UNE OMS PLUS EFFICACE ET EFFICIENTE APPORTANT UN MEILLEUR SOUTIEN AUX PAYS

21. Le point sur les questions examinées par le Conseil exécutif

Questions financières

21.2 Barème des contributions 2022-2023

À sa cent cinquantième session, le Conseil exécutif a pris note du rapport sur le barème des contributions 2022-2023.¹ Il a également adopté la résolution EB150.R5.

Questions relatives à la gouvernance

21.6 Stratégies ou plans d'action mondiaux dont l'expiration est prévue dans un délai d'un an

- **Stratégie mondiale et Plan d'action pour la santé publique, l'innovation et la propriété intellectuelle, pour la période 2008-2022**

À sa cent cinquantième session, le Conseil exécutif a pris note du rapport sur la Stratégie mondiale et le Plan d'action pour la santé publique, l'innovation et la propriété intellectuelle, pour la période 2008-2022.² Il a également adopté la décision EB150(11).

Questions relatives au personnel

21.8 Amendements au Statut du personnel et au Règlement du personnel

Ayant examiné le rapport sur les amendements au Statut du personnel et au Règlement du personnel,³ le Conseil a adopté les résolutions EB150.R7, EB150.R8 et EB150.R9.

21.9 Rapport de la Commission de la fonction publique internationale

À sa cent cinquantième session, le Conseil exécutif a pris note du rapport sur la Commission de la fonction publique internationale.⁴

¹ Document EB150/31. Voir également les procès-verbaux de la cent cinquantième session du Conseil exécutif, onzième séance, section 2 (en anglais seulement).

² Document EB150/36. Voir également les procès-verbaux de la cent cinquantième session du Conseil exécutif, onzième séance, section 2 (en anglais seulement).

³ Document EB150/46 Rev.1. Voir également les procès-verbaux de la cent cinquantième session du Conseil exécutif, douzième séance, section 2 (en anglais seulement).

⁴ Document EB150/47. Voir également les procès-verbaux de la cent cinquantième session du Conseil exécutif, douzième séance, section 2 (en anglais seulement).

MESURES À PRENDRE PAR L'ASSEMBLÉE DE LA SANTÉ

L'Assemblée de la Santé est invitée à prendre note du présent rapport et des rapports figurant dans les documents A75/10 Add.1, Add.2, Add.3, Add.4, Add.5, Add.6, Add.7 et Add.8. Elle est en outre invitée :

- au titre du point 14.1, à adopter la décision recommandée par le Conseil exécutif dans la décision EB150(4) et à examiner le projet de décision ci-après qui a trait au rapport figurant dans le document A75/10 Add.6 :

La Soixante-Quatrième Assemblée mondiale de la Santé, ayant examiné le rapport de synthèse du Directeur général et l'annexe 12 y afférente,¹

A décidé de prier le Directeur général de faire rapport tous les deux ans jusqu'en 2030 sur les progrès accomplis pour atteindre les cibles mondiales en matière d'obésité, dans le cadre des exigences de présentation des rapports énoncées dans le plan d'accélération.

- au titre du point 14.2, à la suite de nouvelles consultations informelles, à adopter la résolution recommandée par le Conseil exécutif dans la résolution EB150.R3 ;
- au titre du point 14.6, à fournir des orientations sur la voie à suivre dans l'élaboration d'une stratégie mondiale de lutte anti-infectieuse ;
- au titre du point 17.2, à adopter la décision recommandée par le Conseil exécutif dans la décision EB150(5) ;
- au titre du point 18.1, à adopter la décision recommandée par le Conseil exécutif dans la décision EB150(7) ;
- au titre du point 18.2, premier sous-point, à adopter les décisions recommandées par le Conseil exécutif dans les décisions EB150(8) et EB150(9) ;
- au titre du point 21.2, à adopter la résolution recommandée par le Conseil exécutif dans la résolution EB150.R5 ;
- au titre du point 21.6, premier sous-point, à adopter la résolution recommandée par le Conseil exécutif dans la décision EB150(11) ;
- au titre du point 21.8, à adopter la résolution recommandée par le Conseil exécutif dans la résolution EB150.R8.

= = =

¹ Documents A75/10 et A75/10 Add.6.